

## CAPD du 4 juillet 2019 — Déclaration liminaire

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs,

A n'en pas douter, 2018/2019 aura été une année scolaire bien difficile pour les enseignants et leurs représentants. Nous ne reviendrons pas sur les luttes que nous avons menées contre des réformes libérales qui dénaturent l'idée que nous défendons au SNUipp-FSU. Celle du principe d'éducabilité, d'une Ecole émancipatrice, plus juste et plus fraternelle qui accompagne ses élèves pour les amener vers un avenir de liberté et de citoyenneté. Nous ne reviendrons pas sur cette loi qui n'a de confiance que le nom, et qui fait si peu de cas de la professionnalité, de l'engagement et des conditions de travail de ses personnels. Nous ne reviendrons pas sur la société qu'on nous prépare où la rentabilité et l'efficacité, dans l'éducation, dans la santé, dans tous les services publics et pour les retraites, balayent les principes de mutualisation et de juste redistribution défendus si âprement dans les années de reconstruction d'après-guerre. De nombreux combats sont encore à mener et nous y sommes prêts au SNUipp-FSU.

Une année donc qui finit aussi mal qu'elle s'est déroulée.

- De nouvelles règles de mutation caractérisées par l'impréparation du ministère et la précipitation qui auront rendu ce mouvement encore plus stressant pour les collègues et le travail des administratifs et des représentants plus difficile. Le SNUipp-FSU67 s'oppose à ce que les enseignantes et les enseignants soient nommés à titre définitif sans leur accord sur des postes qu'ils n'ont pas spécifiquement demandé.
- Des promotions qui pour beaucoup de collègues restent très injustes au regard de leur carrière, de leur engagement ou tout simplement de leur certitude de « bien faire leur travail sans forcément chercher la reconnaissance ». C'est pour cela que le SNUipp-FSU67 rappelle son opposition à la classe exceptionnelle qui récompense avant tout le mérite fonctionnel. Nous réclamons aussi qu'une révision des avis soit possible et spécialement pour les collègues qui n'ont pas bénéficié d'un rendez-vous de carrière.
- Nous souhaitons en cette fin d'année alerter particulièrement sur la situation des Segpa dans le département. Les diminutions de DHG qui viennent d'être actées sans concertation et de manière brutale dans un certain nombre d'entre elles remettent en cause le fonctionnement et les missions de ces structures. Comment les enseignants pourront-ils s'occuper de ces enfants en grande difficulté quand on regroupe des divisions si différentes et que les effectifs vont bien au-delà du raisonnable ? Quelles conditions d'apprentissage pour ces élèves qui pourtant, on le sait, ont besoin de plus de temps et de plus d'attention ? Les situations tendues dans les collèges et les Segpa risquent de devenir vite ingérables et dramatiques tant pour les enseignants que pour les élèves. Un soutien fort et sans faille aux équipes est indispensable. L'enseignement adapté, dont l'intérêt n'a jamais été remis en cause, est sacrifié sur l'autel d'une inclusion sans moyens. Et pour finir, cette citation de Philippe Meirieu « Il ne suffit pas de mettre un élève dans une classe pour l'inclure. Si dans la classe, il ne fait aucune activité avec les autres élèves de la classe, il n'est pas inclus, il est exclu de l'intérieur. »